

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1423

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politiciens surfeurs

Les recommandations de Harvard aux leaders politiques: pragmatisme, agressivité et coopération. Les politologues anglais évoquent les exécutifs, mais où sont les législatifs?

LE POLITIQUE NE sait trop par quel bout prendre Internet. A l'occasion de l'élection présidentielle américaine, le groupe des affaires publiques de Harvard vient de publier une liste de «8 impératifs» pour les leaders politiques face aux nouvelles technologies.

Se méfier des experts

Le premier conseil est l'expression d'un pragmatisme très anglo-saxon. Il recommande aux élus d'utiliser eux-mêmes Internet et ses possibilités. Comment conduire une politique orientée vers les réseaux si l'on ne s'en sert pas soi-même? Ensuite le leader doit se concentrer sur la manière dont les nouvelles technologies peuvent transformer le travail et les stratégies du secteur public.

Il faut ensuite encourager avec «agressivité» l'innovation et ne pas se contenter d'une simple automatisation de ce qui existe déjà. Les expériences individuelles doivent être soutenues. Il convient de ne jamais laisser aux experts le soin de diriger les projets ma-

jeurs dans le domaine des nouvelles technologies. Les politiques doivent suivre de près les nouveaux développements et déléguer les responsabilités à des généralistes.

La sécurité et la protection de la sphère privée doivent faire l'objet d'une attention soutenue. C'est le domaine sensible qui peut susciter le plus aisément des «affaires» et des interventions de la presse. Curieusement les experts de Harvard citent en exemples, les pays européens dans lesquels les données personnelles semblent beaucoup mieux protégées qu'aux États-Unis.

Pas de formule magique, mais le dialogue

Les auteurs recommandent également une coopération générale entre tous les acteurs concernés par les nouvelles technologies: administrations de différents niveaux, mais aussi secteur privé. Ils signalent que le lancement d'un grand programme public obligeant les différents acteurs à nouer des alliances peut être une bonne formule.

Enfin, même s'ils ne l'abordent que brièvement, les hommes de Harvard insistent sur la nécessité pour les exécutifs de s'interroger sur le devenir du service public dans un univers de réseaux, sur le problème de l'accès de tous aux prestations, et sur la régulation nécessaire. Ils ne proposent pas de formule magique, mais insistent sur la nécessité du dialogue avec les utilisateurs et leurs représentants (les «digital communities»)

Un grand absent dans la réflexion des politologues de Harvard: les législatifs. Visiblement, à leurs yeux, l'exécutif doit donner des impulsions et les acteurs du réseau doivent si possible s'autoréguler. Vision très américaine, mais aussi, si l'on n'y prend pas garde, très corporatiste. Sur Internet on est mieux entre soi. Une telle attitude peut aussi conduire à une société à deux vitesses, ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas. *js*

Source: *Eight imperatives for leaders in a networked world*, The harvard policy group, John.F.Kennedy School of Government, www.ksg.harvard.edu/strat-com/

REVUE DE PRESSE

Beaucoup de bruit et presque rien

TREIZE ANS APRÈS l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la situation est pire que jamais en matière de circulation routière. Un tiers des Suisses environ souffre aujourd'hui de nuisances sonores. C'est ce que nous dit l'Association transports et environnement (ATE), dans ses données et commentaires (mars 2000).

Et de préciser: un tiers de la population est exposé durant la journée à des nuisances dues à la circulation, portant une atteinte considérable à son bien-être. Et pas moins d'un quart d'entre elle souffre d'émissions sonores supérieures aux valeurs limites adoptées par l'OPB. Selon l'Office fédéral de l'envi-

ronnement, des forêts et du paysage (OFEP), les personnes exposées à des valeurs supérieures seraient encore plus nombreuses la nuit.

Les personnes exposées au bruit peuvent développer des troubles du sommeil, mais aussi du système nerveux central ou végétatif. Et l'ATE de citer le ministre allemand de la santé qui estime que quelque 2 % de tous les infarctus sont dus aux nuisances sonores du trafic.

Contre le bruit, les collectivités publiques disposent d'un arsenal de mesures qu'elles sont contraintes d'appliquer, en particulier concernant l'assainissement des routes, les mesures d'isolation, etc.

Toute forme de modération de la circulation est recommandée, telles les zones 30 à l'heure, les zones de flâne, ou la limitation de l'accès à certaines zones.

L'ATE incite donc les cantons à faire preuve d'un peu plus d'obstination à réduire le trafic automobile, à protéger les populations contre le bruit et à aménager les immeubles exposés à la circulation.

Tout en invitant bien sûr le citoyen lui-même à plus de respect: renoncer aux trajets inutiles, se déplacer à pied ou en transports publics, ou rouler plus lentement. Bref, adopter «l'écodrive attitude». *gs*

Références: ATE, tél. 031.328.82.41